

Corrigé type du Contrôle de module
de médecine légale (3^{ème} rotation) du 04/05/2022-

- 1- Le CO est un gaz :
- qui irrite la muqueuse nasale
 - qui irrite la conjonctive oculaire
 - non irritant
 - d'une odeur nauséabonde
 - sans odeur
- 2- L'oxyde de carbone provient d'une :
- cuisinière défectueuse
 - cuisinière bien réglée
 - chauffe-bain défectueux
 - combustion de charbon
 - combustion de bois
- 3- Sur le plan physiopathologique, l'oxyde de carbone :
- pénètre par voie digestive
 - pénètre par voie cutanée
 - pénètre par voie respiratoire
 - s'élimine par voie rénale
 - s'élimine par voie respiratoire
- 4- Dans la forme aigue de l'intoxication au CO, la phase d'imprégnation est marquée par :
- une chute de la tension artérielle
 - des troubles de la perception visuelle et auditive
 - des vertiges
 - une somnolence
 - un taux de saturation(HbCO) d'environ 40 %
- 5- La mort survient rapidement quand le taux de saturation(HbCO) atteint ou dépasse les :
- 30 %
 - 40 %
 - 50 %
 - 55 %
 - 66 %
- 6- Le diagnostic d'une mort par intoxication au CO est caractérisé par :
- la coloration rose carmin des téguments
 - une coloration ardoisée des téguments
 - le siège distal des lividités
 - un taux élevé de la carboxyhémoglobine dans le sang
 - l'absence de rigidité cadavérique
- 7- La dactyloscopie :
- est l'empreinte palmaire des deux mains.
 - correspond à des dessins épidermiques immuables apparus depuis le 4^{ème} mois de la vie intra-utérine.
 - est relevée par le médecin.
 - se base sur la comparaison avec le fichier national des empreintes digitales.
 - est très fiable.
- 8- L'estimation approximative de l'âge à partir des os peut se faire grâce :
- à l'architecture osseuse notamment chez le fœtus et le nouveau-né ;
 - à l'oblitération des fontanelles (antérieure et postérieure) chez le nourrisson ;
 - à l'oblitération des synostoses crâniennes utilisées avec beaucoup d'approximation jusqu'à l'âge de 60 ans ;
 - aux modifications de la 5^{ème} articulation chondro-sternale ;
 - aux modifications des articulations chondro-costales et chondro-sternales de la 3^{ème} côte.
- 9- L'interruption thérapeutique de la grossesse :
- est une mesure facultative pour sauver la vie de la mère en danger.
 - peut être effectuée dans une structure privée.
 - peut être effectuée par une sage-femme.
 - est effectuée uniquement lorsque l'âge de la grossesse est inférieur à 03 mois.
 - est effectuée quelque soit l'âge de la grossesse.
- 10- Les substances utilisées dans l'avortement criminel :
- sont des substances réputées abortives du fait d'une toxicité particulière.
 - la cannelle.
 - le permanganate de sodium.
 - la progestérone.
 - les sels de quinine.
- 11- Parmi les complications de l'avortement criminel :
- la mort subite par inhibition.
 - la mort rapide par embolie graisseuse.
 - la péritonite par perforation utérine.
 - le tétanos.
 - l'infertilité primaire.
- 12- Les manœuvres abortives criminelles peuvent correspondre à :
- une ponction de l'œuf ou son décollement.
 - des injections vaginales soit très chaudes soit tièdes.
 - une dilatation du col utérin en introduisant dans le col un objet rigide de calibre à peine inférieur à celui de l'isthme.
 - une dilatation du col utérin en introduisant dans le col un objet rigide de calibre à peine supérieur à celui de l'isthme.
 - un pétrissage énergique de l'abdomen qui a une efficacité certaine.
- 13- Le viol est :
- un attentat à la pudeur ;
 - tout attouchement sur les parties génitales ;
 - tous attouchements sur les parties génitales, avec la verge ;
 - considéré comme crime par le législateur algérien ;
 - considéré comme délit par le législateur algérien.
- 14- La sanction lors d'une agression à caractère sexuel peut être majorée si :
- la victime est de religion musulmane;
 - il en résulte une mutilation ou une infirmité permanente ;
 - la victime est une personne de plus de 65 ans ;
 - une arme a été utilisée ;
 - l'auteur est une personne abusant de l'autorité que lui confère sa fonction.
- 15- A la suite de violences de nature sexuelle, l'examen de la victime peut être réalisé :
- à la demande de la victime elle-même même s'il s'agit d'un mineur ;
 - à la demande de l'auteur présumé, afin de se disculper éventuellement ;
 - à la demande du conjoint de la victime ;
 - à la demande d'un officier de police judiciaire ;
 - à la demande de l'avocat de la victime.
- 16- les signes positifs de la mort sont :
- la pâleur généralisée du corps ;
 - le relâchement musculaire ;
 - la rigidité musculaire ;
 - les lividités ;
 - la mydriase.

17- nat L'examen physique d'une victime de violences de nature sexuelle :

- a) doit être non traumatisant ;
- b) doit être complet ;
- c) doit être réduit aux seuls organes génitaux externes ;
- d) doit être fait en présence d'une tierce personne ;
- e) n'est jamais complété par un toucher rectal ou par une anoscopie.

18. l'ecchymose :

- a) est une lésion qui peut se produire sur un cadavre suite à un traumatisme;
- b) est une lésion vitale ;
- c) est une contusion de premier degré ;
- d) elle indique généralement le point d'impact ;
- e) son évolution tinctoriale n'indique pas sa date de production.

19. la plaie d'entrée d'une balle :

- a) l'orifice est plus grand que celui de la plaie de la sortie ;
- b) l'orifice est plus petit que celui de la plaie de la sortie ;
- c) elle comprend une collerette érosive ;
- d) elle comprend une collerette d'essuyage ;
- e) elle comprend une zone de tatouage s'il n'y a pas interposition de vêtements ou le coup a été tiré de prés.

20. l'hématome :

- a) est une solution de continuité des téguments ;
- b) est une contusion de 3ème degré ;
- c) est une contusion de 2ème degré ;
- d) forme une bosse sur un plan osseux ;
- e) forme une poche sur un plan sur un tissu mou.

CAS CLINIQUE N° 01

Vous recevez en consultation un garçon de 12 ans, violenté par des voisins.

21- L'enfant est accompagné par son père

- a) l'enfant doit être examiné seul
- b) l'enfant doit être examiné en présence du père
- c) l'examen médical s'intéresse uniquement à la région traumatisée
- d) l'examen doit porter sur l'ensemble du corps
- e) à l'examen vous recherchez systématiquement les lésions de violence

22 Lors de votre entretien avec l'enfant et le père

- a) vous commencez par l'examen clinique
- b) vous commencez par l'interrogatoire
- c) vous demandez la date de l'agression et les instruments utilisés lors de l'agression
- d) la date et les instruments utilisés ne sont pas importants dans ce cas précis
- e) l'interrogatoire de l'enfant est souhaitable

23- L'examen retrouve une ecchymose rectangulaire au niveau du bras gauche, de 06m/02 cm. L'instrument utilisé est :

- a) un agent tranchant
- b) un agent piquant
- c) un agent contondant
- d) un agent piquant et tranchant
- e) un agent contondant et tranchant

24- L'examen est demandé par l'officier de police judiciaire sur réquisition écrite. Le certificat dans ce cas est remis :

- a) au père
- b) au directeur de l'établissement sanitaire
- c) à l'officier de police judiciaire qui a établi la réquisition
- d) au commissariat de police le plus proche
- e) au procureur de la république

25- L'ITT (pénale), établie dans un 2° temps par le médecin légiste, doit tenir compte :

- a) du siège des lésions
- b) de la nature des lésions
- c) des antécédents de la victime
- d) de la profession de la victime
- e) du caractère volontaire ou involontaire de la violence

CAS CLINIQUE N° 02

Vous êtes requis par le Procureur de la République à l'effet de vous déplacer sur les lieux de découverte d'un cadavre et de constater le décès. Arrivée sur les lieux, vous découvrez une personne adulte, inerte étendue sur le sol, nue, dans la salle de bain, sans lésions traumatiques

26- Quelle est la conduite à tenir :

- a) rédiger le certificat de constat de décès immédiatement ;
- b) décider de procéder à l'inhumation du corps ;
- c) s'assurer d'abord que la mort est réelle et constante ;
- d) une fois que le diagnostic de la mort posé, donner la forme médico-légale du décès ;
- e) utiliser l'imprimé du certificat médical du décès prévu par le décret exécutif du 24/02/2016 ;

27- Quelle est la forme médico-légale retenue dans cette circonstance :

- a) la mort est naturelle ;
- b) la mort est violente ;
- c) la mort est accidentelle ;
- d) la mort pose un obstacle médico-légal ;
- e) la mort est due à un arrêt cardio-respiratoire.

28- Le certificat de constat de décès rédigé, est remis :

- a) à sa femme ;
- b) à la famille pour le déposer à la mairie ;
- c) à l'un de ses enfants ;
- d) à l'autorité requérante ;
- e) à son tuteur légal.

29- Dans la salle de bain, vous découvrez qu'il existe un chauffe bain éteint. Quels sont les éléments qui vous permettent de vous orienter vers une intoxication au monoxyde de carbone (CO) :

- a) la coloration rose carminé des lividités ;
- b) le refroidissement cadavérique ;
- c) la tache verte abdominale de putréfaction ;
- d) la rigidité cadavérique ;
- e) le syndrome asphyxique.

30- Quel est l'intérêt de préciser la forme médico-légale dans ces circonstances :

- a) elle permet d'orienter les autorités compétentes de prendre la décision d'inhumation ou non;
- b) elle permet de déclencher une procédure judiciaire pour un éventuel examen externe avec dosage du monoxyde de carbone (CO) ;
- c) elle permet au Procureur de la République d'ordonner une autopsie judiciaire ;
- d) elle permet au Magistrat de demander une autopsie scientifique ;
- e) elle permet de préciser le moment de la mort.



Département de Médecine de Constantine-Epreuve de
MEDECINE LEGALE -A6-R2-(theorie+pratique) le
12-07-2022

Date de l'épreuve : 04/07/2022

Corrigé Type

Barème par question : 0,666667

N°	Rép./Alternatives 1&2		
1	CE		
2	ACDE		
3	CE		
4	BC		
5	E		
6	AD		
7	BDE		
8	C		
9	E		
10	ABE		
11	ACD		
12	AD		
13	D		
14	BDE		
15	D		
16	CD		
17	ABD		
18	BCD		
19	BCDE		
20	CDE		
21	BDE		
22	BCE		
23	C		
24	C		
25	ABC		
26	CDE		
27	D		
28	D		
29	AE		
30	ABC	BC	

P. A. Ferrou

